PIERRE-GEORGES ROY

LA FAMILLE BECARD DE GRANDVILLE

F5012
1914
R888

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

LA FAMILLE

BECARD DE GRANDVILLE

--PAR--

PIERRE-GEORGES ROY

LÉVIS

1914

F5012
1914
R888

LA FAMILLE

BECARD DE GRANDVILLE

On a accumulé tant de fantaisies, de contradictions et d'erreurs de toutes sortes sur le compte de Pierre Bécard de Grandville et de ses six fils qu'il nous a paru utile de les remettre chacun à leur place. La grande faute de ceux qui ont eu à parler de Pierre Bécard de Grandville et de sa famille a été de ne pas consulter la correspondance officielle des gouverneurs et des intendants de la Nouvelle-France avec les ministres de la marine en France. A l'aide des lettres des gouverneurs et des intendants et des réponses des ministres, il est relativement facile de démêler la carrière de chacun des Bécard de Grandville.

PIERRE BÉCARD DE GRANDVILLE

On a écrit Béquart, Béquard et Bécard. Cette dernière orthographe nous semble la plus correcte. C'est du moins la plus en usage de nos jours.

Pierre Bécard de Grandville était originaire de Paris, paroisse Saint-Eustache. Il était le fils de Denis Bécard et de Jeanne Milleron.

Il passa dans la Nouvelle-France en 1665 avec le régiment de Carignan dans lequel il était enseigne.

En 1668, le régiment de Carignan fut rappelé en France. Quatre compagnies furent cependant laissées ici pour la défense du pays. De plus, les soldats qui voulurent s'établir dans la colonie reçurent leur congé. Quant aux officiers, pour les engager à rester dans la Nouvelle-France, on leur fit de grandes concessions de terrains.

Plus de quatre cents soldats et un bon nombre d'officiers profitèrent de l'avantage qu'on leur offrait. Pierre Bécard de Grandville fut du nombre.

1209532

Pour sa part, il reçut la concession des îles Sainte-Marguerite (près des îles aux Oies et aux Grues) "consistant en quarante arpents de front sur cinq de profondeur avec trois petits îlets du côté du sud et la batture joignant les dites îles." (1)

Pour s'attacher d'avantage à son pays d'adoption, Pierre Bécard de Grandville épousa, le 22 octobre 1668, Anne Macard, fille de Nicolas Macard, un des principaux citoyens de Québec.

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon faisait une nouvelle concession à M. de Grandville. Il lui accordait l'îlet du Portage, avec une demi-lieue de terre en deça et une autre au delà du dit îlet. (2)

Le 30 novembre 1686, M. de Grandville était élu marguillier de Notre-Dame de Québec à la pluralité des voix.

Dans sa campagne contre les Tsonnontouans, en 1687, le marquis de Denonville confia le commandement de quatre compagnies de milice à M. de Grandville.

Le 25 août 1687, il rendait compte au ministre du résultat de son expédition :

"Les sieurs de la Durantaye, Grandville, Dupuis, Berthier, la Vallière et Longueuil, qui ont très bien servi, seraient de très bons capitaines. Je ne vous saurais assez dire combien Grandville et Longueuil, à chacun desquels j'avais donné quatre compagnies à commander, se sont distingués par dessus les autres." (3)

En 1689, M. de Grandville était agent de la Ferme à Tadoussac.

M. l'abbé Auguste Gosselin, s'appuyant sur le témoignage du marquis de Denonville, dit que le poste de Tadoussac, confié aux soins de M. de Grandville, était un poste exemplaire sous le rapport de la

---

(1) M. de Grandville ayant perdu le titre de sa concession des îles Sainte-Marguerite que lui avait accordée l'intendant Talon, le 5 novembre 1698, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Bochart Champigny lui en accordèrent un nouveau. Il est dit dans ce titre : "à condition que si le premier titre qui luy en a été accordé se trouve, il sera de nulle valeur au moyen du présent." Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 446.

(2) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 273.

(3) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 9.

tempérance. (1)

En 1690, lorsque M. Prévost, qui commandait à Québec en l'absence de M. de Frontenac, apprit que la flotte de Phipps remontait le Saint-Laurent, il envoya son beau-frère, M. de Grandville, sur une biscaïenne armée, pour reconnaître les différentes passes du fleuve jusqu'à Tadoussac.

M. de Grandville s'étant avancé avec trop peu de précaution ou, peut-être encore, trompé par des pavillons français arborés sur les vaisseaux ennemis, fut fait prisonnier par l'équipage du vaisseau amiral.

Il remonta en compagnie de Phipps jusqu'à Québec.

Les Anglais entendant de leurs vaisseaux le bruit que faisaient les milices de Montréal arrivant, tambour battant, pour prendre part à la défense de la capitale, demandèrent à leur prisonnier ce que ce bruit signifiait.

M. de Grandville, après avoir écouté les fifres et les caisses et voyant bien d'où cela venait, leur dit cavalièrement :

,'Ma foi, messieurs, vous ne tenez rien, c'est M. le gouverneur de Montréal qui arrive avec les gens d'en haut, vous n'avez qu'à plier bagage ; ce secours pour Québec vous fera perdre vos peines.''

M. de Grandville fut échangé, le 25 septembre 1690, pour le capitaine Davis qui avait été pris par le sieur de Portneuf au fort Royal (Portland).

Le 1er mars 1693, M. de Grandville était promu lieutenant. (2)

Dans l'expédition de M. de Frontenac contre les Onnontagués en 1696, les milices canadiennes furent divisées en quatre bataillons. Celui de Québec fut commandé par M. de Saint-Martin, celui de Trois-Rivières par M de Grandpré et celui de Montréal par M. Deschambault. Le bataillon de la côte de Beaupré eut M. de Grandville pour commandant.

Le 2 juin de cette même année 1696, le comte de Frontenac et l'intendant Champigny concédaient à MM. de Grandville et Aubert de

---

(1) *L'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête*, p. 71.

(2) Rapport sur les archives canadiennes pour 1899, p. 287.

la Chesnaye deux lieues de front sur trois de profondeur joignant d'un côté l'îlet du Portage, appartenant à M. de Grandville, et de l'autre à la seigneurie de Terrebois, propriété de M. la Chesnaye. (1)

En 1699, la majorité des Trois-Rivières étant devenue vacante par la mort de M. Boucher de Grandpré, MM. de Callières, gouverneur-général, et de Champigny, intendant, proposèrent M. de Grandville pour remplir cette charge.

Le 6 novembre 1700, ils écrivaient au ministre :

"En cas que Sa Majesté ne juge pas à propos de renvoyer le dit sieur de Louvigny en ce pays pour exercer la charge de major des Trois-Rivières dont elle l'a pourvu, nous estimons qu'il n'y a personne qui puisse mieux remplir cette place que le sieur de Grandville, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine, un des plus anciens officiers dans le régiment de Carignan. Il est très honnête homme, beau-frère de M. Prévost, gouverneur des Trois-Rivières, dont il recevait beaucoup de soulagement et qui vous en serait très obligé ; et comme Sa Majesté avait ordonné que le dit sieur de Louvigny donnerait 2000 livres à la veuve du sieur Grandpré, ci devant major de la dite ville et que le sieur de Champigny a fait consigner au Greffe les 850 l. des appointements de cette année du dit sieur de Louvigny, cette somme avec celle de 1150 que le sieur de Grandville offre de donner ferait les 2000 à la veuve pour satisfaire aux intentions de Sa Majesté." (2)

Le roi leur fit répondre, le 31 mai 1701, qu'il ne pouvait donner la majorité des Trois-Rivières à M. de Grandville parce qu'il était beau-frère de M. Prévost, gouverneur de ce lieu.

MM. de Callières et de Champigny en prirent occasion pour écrire au ministre le 5 octobre 1701 :

"Quand nous avons proposé le sieur de Grandville pour la place de major de Trois-Rivières, nous n'avons pas cru que ce fut un obstacle pour lui d'être beau-frère de M. Prévost, puisqu'il lui peut être d'un grand secours, pour le service de Sa Majesté, lorsqu'il est incommodé de la goutte, par la confiance qu'il a en lui. D'ailleurs ce gouvernement étant au milieu de la colonie, quand ils ne seraient pas aus-

---

(1) Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale, p. 425.

(2) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 18.

si honnêtes qu'ils le sont, il n'y aurait rien à appréhender." (1)

Le 20 juin 1703, M. de Grandville recevait du roi la compagnie de M. de Louvigny, nommé major de Québec.

On a écrit que M. de Grandville était mort à l'île Royale le 1er mai 1708. La vérité est qu'il décéda à l'île aux Oies, dont il était propriétaire, le 4 mai 1708. Il fut inhumé deux jours plus tard dans la chapelle Sainte-Anne de l'église paroissiale de Québec.

La veuve de M. de Grandville, Anne Macard, lui survécut vingt-trois ans. Elle décéda à Québec le 10 décembre 1731, et fut inhumée le lendemain dans la cathédrale, probablement aux côtés des restes de son mari.

Disons maintenant un mot de chacun des douze enfants de M. de Grandville :

1° Daniel Bécard de Grandville

Né à Québec le 9 septembre 1669.

Décédé au même endroit le 6 juillet 1689, et inhumé dans l'église paroissiale. L'acte de sépulture ne nomme pas ses père et mère et le dit âgé de 22 ans ou environ. Il est facile de se convaincre toutefois que c'est bien de Daniel Bécard de Grandville dont il s'agit.

2° Jean-Baptiste Bécard de Grandville

Né à Québec le 25 septembre 1670.

Le 1er juin 1695, il était nommé procureur du roi à la prévôté de Québec. (2)

M. de Grandville décéda à Québec le 23 avril 1699 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Il ne s'était pas marié.

3° Louis Bécard de Grandville

Né à Québec le 14 avril 1673.

En 1687, le marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, envoyait en France quelques jeunes Canadiens pour servir dans la marine en qualité de gardes-marine. Louis Bécard de Grandville était du nombre

---

(1) Archives publives du Canada. Correspondance générale, vol. 19.

(2) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 2.

Ceci indique que sa famille appartenait à la noblesse car pour être admis parmi les gardes-marine il fallait être âgé de dix-huit ans et faire preuve de noblesse.

L'année suivante, le ministre de la marine se plaignait que le marquis de Denonville lui avait envoyé des jeunes gens qui n'avaient pas encore dix-huit ans. Louis Bécard de Grandville était dans ce cas car en 1687 il n'avait pas encore qninze ans.

Le 5 février 1697, Louis Bécard de Grandville était choisi pour servir comme officier sur le PELICAN, vaisseau de cinquante canons, commandé par Pierre LeMoyne d'Iberville.

Dans l'été de 1697, le PELICAN, le PALMIER, le WESPH, le PROFOND et l'ESQUIMAU firent, sous les ordres de M. d'Iberville, cette fameuse expédition de la baie d'Hudson où d'Iberville et ses compagnons se couvrirent de gloire. M. de Grandville eut sa bonne part de mérite dans cette campagne. (1)

Le 15 novembre 1703, MM. de Vaudreuil et de Beauharnois écrivaient au ministre :

"La direction nous ayant représenté, Monseigneur, qu'elle n'avait personne pour commander le navire qu'elle doit faire partir de Québec ce printemps prochain pour ravitailler le fort de la baie d'Hudson, et elle nous a demandé le sieur de Grandville, garde-marine servant d'officier sur le navire du Roi qui d'abord a fait difficulté de se débarquer dans la crainte que cela fit tort à son avancement.

"Mais comme nous avons su, Monseigneur, que vous l'aviez déjà accordé à nos députés en France, nous lui avons dit de se débarquer et d'accepter les offres de la Cie." (2)

Le 19 octobre 1705, MM. de Vaudreuil et de Beauharnois écrivaient au ministre :

"Les sieurs de Vaudreuil et de Beauharnois sont fort aises, Monseigneur, que vous ayez approuvé le choix qu'ils avaient fait du sieur de Grandville pour commander l'ATALANTE, suivant la demande que les directeurs leur en avaient faite ; ils osent vous demander

---

(1) On peut consulter sur cette expédition l'*Histoire du Chevalier d'Iberville*, pp. 177 et seq.

(2) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 21.

votre protection pour lui et vous faire souvenir qu'il y a 17 ans qu'il sert le Roi dans les gardes-marine, et que c'est un très bon et brave officier. Le sieur de Vaudreuil prend la liberté de vous le recommander plus particulièrement comme étant frère de sa belle-sœur." (1)

Le 19 octobre 1705, M. Raudot rendait compte, de Québec, au ministre, de la traversée qu'il venait de faire dans le vaisseau du roi. Après avoir fait l'éloge de comte d'Agrain, le commandant de ce vaisseau, il ajoutait :

"Nous avons été traité avec la même honnêteté par tous les officiers de son bord. Le sieur de Grandville, garde-marine, était du nombre. Comme il est de ce pays, il me semble que je dois, Monseigneur, vous assurer que c'est un très bon officier, tout à fait propre pour le métier qu'il fait, il mérite de l'avancement y ayant 17 ans qu'il est garde-marine ; pardonnez-moi, Monseigneur, la liberté que je prends de vous demander votre protection pour lui, je le fais avec d'autant plus de confiance que je suis très persuadé que vous n'êtes jamais fâché quand on vous fait connaître les sujets qui la méritent." (2)

En 1707, M. de Grandville, qui, sans doute, voulait se rapprocher de sa famille, demandait au ministre de la marine de lui permettre de servir dans les troupes de la Nouvelle-France. Il en est question dans une lettre du ministre à M. Bégon en date du 17 août 1707, mais la demande ne fut pas accordée.

Un peu plus tard M. Bécard de Grandville fut promu enseigne de vaisseau.

En 1714, le départ de M. de Marigny pour Saint-Domingue et la mort du marquis d'Alogny (péri dans le naufrage du SAINT-JEROME) laissaient deux compagnies vacantes. Plusieurs officiers furent proposés pour les remplacer. M. de Grandville fut du nombre.

Un mémoire probablement envoyé par M. de Vaudreuil disait de lui :

"Il est enseigne de vaisseau et sait la mer."

En février 1716, le marquis de Vaudreuil faisait connaître au duc

---

(1) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 22.
(2) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 22.

d'Orléans, régent du royaume, les sujets qu'il croyait les plus propres à remplir les emplois vacants en Canada.

Il écrivait à propos de M. de Grandville :

"La compagnie vacante par la mort du sieur de Chalus pour le sieur de Grandville enseigne de vaisseau, fils du sieur de Grandville, qui est mort capitaine en Canada. C'est un bon officier qui sait la navigation et qui pourrait être utile au marquis de Vaudreuil en cas d'armement." (1)

Au recensement de Québec fait en 1716 (2), on voit que M. de Grandville, capitaine, résidait avec sa mère, veuve, à Québec. Il avait dû recevoir son grade de capitaine dans les troupes de la marine à l'automne de 1715 ou peut-être même au printemps de 1716.

M. Bécard de Grandville décéda à Québec le 29 juillet 1718.

Il ne s'était pas marié.

4° Charles Bécard de Grandville et de Fondville

Né à Québec le 31 mai 1675.

Il se destina d'abord à l'armée. Son père obtint pour lui, en 1694, une enseigne dans le détachement des troupes de la marine.

En 1695 et en 1696, on le voit à bord de la frégate LA BOUFFONE probablement en qualité de garde-marine.

Mais son frère, procureur de la prévôté de Québec depuis 1695, étant mort en 1699, on demanda cette charge pour lui.

Il lui succéda le 20 avril 1700. (3)

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et de Champigny écrivaient au ministre :

"Elle (S. M.) aura aussi pour agréable de recevoir nos très humbles remerciements de ce qu'elle a bien voulu donner au sieur de Grandville la charge de Procureur du Roy de la Prévosté de Québec, s'étant plutôt confié aux bons témoignages que nous en avons rendu, qu'à ce qu'on lui en a marqué d'ailleurs qui était sans fondement, étant certain qu'il avait plus de vingt-quatre ans lorsque nous nous sommes donné l'honneur d'en écrire à Sa Majesté, comme cela parait

(1) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 36.
(2) Publié par M. l'abbé Beaudet en 1887.
(3) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 2.

par son baptistère que nous envoyons. La carte de ce pays qu'il a pris la liberté de vous envoyer, Monseigneur, l'année dernière marque assez qu'ayant eu peu d'occasion de s'instruire il faut, nécessairement, du génie et quand nous avons assuré Sa Majesté qu'il était sage, et qu'il avait les autres qualités pour se bien acquitter de cet emploi, ce n'a pas été légèrement ; la grande facilité qu'il a pour le dessin et l'offre qu'il fait de l'enseigner nous porte à supplier Sa Majesté de lui accorder quelque gratification annuelle pour procurer ce bien au pays où il se trouve seul capable de faire une carte ce qui ne le détournera point de l'application qu'il doit donner à son emploi." (1)

M. Bécard de Grandville décéda à Québec le 2 janvier 1703.

Il ne s'était pas marié.

5° MARIE-ANNE BÉCARD DE GRANDVILLE

Née à Québec le 15 juillet 1677.

Mariée, à Québec, le 7 novembre 1702, à Pierre-Jacques de Joybert, chevalier, seigneur de Soulanges, enseigne de vaisseau et capitaine d'une compagnie franche de la marine, fils de défunt Pierre de Joybert, seigneur de Soulanges et de Marson, commandant à l'Acadie, et de dame Marie Chartier.

M. de Joybert décéda à Québec le 16 janvier 1703, deux mois après son mariage. Il n'était âgé que de 25 ans.

Sa veuve décéda dans sa seigneurie de Soulanges le 10 avril 1767. Elle avait eu une fille (posthume) qui devint l'épouse, le 19 octobre 1728, de Paul-Joseph LeMoyne, chevalier de Longueil, et fut la mère de onze enfants.

6° FRANCOIS BÉCARD DE GRANDVILLE

Né à Québec le 3 mai 1679.

Décédé au même endroit le 2 septembre 1679.

7° MARIE-ANGÉLIQUE BÉCARD DE GRANDVILLE

Née à Québec le 10 septembre 1680.

Décédée au même endroit le 23 octobre 1687, et inhumée au cimetière paroissial.

---

(1) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 18.

8° PIERRE BÉCARD DE GRANDVILLE

Né à Québec le 30 juin 1683.

Il fut le seul de sa famille à se livrer à la culture de la terre. Il entreprit d'exploiter le domaine de sa famille à l'île aux Oies. Le 3 septembre 1723, il céda tous ses droits sur le domaine de l'île aux Oies à son frère Paul et à sa sœur Geneviève. Cet abandon se fit aux conditions qu'on veillerait à son entretien et à celui de sa mère ; qu'on lui donnerait chaque année la somme de vingt louis ; qu'on lui ferait chanter le jour de ses funérailles un service et le jour anniversaire de sa mort un autre service. (1)

M. Pierre Bécard de Grandville décéda à l'île aux Oies le 5 janvier 1750, et fut inhumé à Saint-Thomas de Montmagny le 13 janvier. Il est dit dans l'acte de sépulture que le retard de l'inhumation fut causé par les glaces qui rendaient la traversée trop périlleuse pour s'aventurer sur le fleuve.

M. Bécard de Grandville ne s'était pas marié.

M. Bécard de Grandville vécut pendant plusieurs années seul avec sa sœur Geneviève sur la petite île aux Oies. Toutes les fenêtres de leur maison construite en pierre étaient fortement grillées. Il n'en fallait pas plus pour aiguillonner l'imagination populaire. L'île aux Oies et les îles environnantes étaient fort giboyeuses. Les MM. Bécard de Grandville amateurs passionnés de chasse éloignaient de leurs îles les chasseurs de la rive sud du Saint-Laurent afin de garder pour eux le gibier. Toutes ces circonstances pourtant bien naturelles firent qu'on inventa sur le compte du frère et de la sœur des légendes qui avec le cours des années ont été amplifiées et dénaturées.

Dans ses CHRONICLES OF THE ST-LAWRENCE, sir James M. Le Moine a recueilli une de ces légendes. Nous la donnons ici dans la traduction un peu libre qu'en a faite M. Auguste Béchard, dans son HISTOIRE DE L'ILE AUX GRUES :

"Il y a plus d'un siècle, un officier français quittait la vieille France pour venir résider dans le pays appelé alors la Nouvelle-France. Cet officier obtint la concession d'un fief ou seigneurie comprenant un groupe d'îles appelées les îles Sainte-Marguerite auxquelles il

---

(1) L'abbé Couillard Desprès, *Histoire des Seigneurs de la Rivière-du-Sud*, p. 99.

ajouta, plus tard, les deux îles aux Oies et l'île aux Grues, concédées, en 1646, à M. de Montmagny. Ces acquisitions font naturellement supposer que cet officier était un homme de haut rang et de grands moyens. Il choisit pour sa résidence une des îles les plus isolées du groupe, mais environnée de grandes beautés naturelles. Il y fit construire non pas un château à tours crénelées comme les châteaux du moyen-âge, mais une simple maison de pierre à murs épais et massifs. Cette résidence devint une prison, pour lui-même ou pour son fils ; on n'a jamais su au juste pour lequel des deux. C'est là, dans cette espèce de donjon, dans ce lieu retiré, que vécut renfermé, un grand nombre d'années, un être dont on n'a jamais pu savoir positivement le nom. La personne qui avait soin du prisonnier était une femme ou plutôt un ange sous la forme d'une femme. Etait-elle unie au prisonnier par les liens du sang ? .... N'était-elle qu'une amie dévouée du malheureux captif ? .. .... C'est ce que nous verrons plus loin. Tout ce que l on sait d'une manière certaine, c'est qu'elle était riche et appartenait à la haute société. Le prisonnier, était il dit, avait perdu la raison ; et l'on se demandait souvent : Etait-il venu au monde l'esprit aliéné ? .....Sinon, quelle avait été la cause de la perte de ses facultés intellectuelles ? .. Est-ce qu'il n'y avait, en France, aucun asile qui voulût le recevoir ?..'' Personne ne pouvait répondre positivement à ces questions ; et toutes sortes de conjectures, aussi absurdes les unes que les autres, comme c'est toujours le cas, les soupçons les plus graves circulèrent au sujet de cet emprisonnement.

''Quel était ce nouveau Masque de fer ?..Pourquoi s'était-il enfermé ou l'avait-on enfermé dans ce tombeau formé de quatre murailles massives ?..Pourquoi était-il condamné à n'entendre toujours que la voix courroucée du fleuve, ou le vent de la tempête mugissant dans les arbres qui ombrageaient sa prison ?.. Mystère !

''La tradition veut que l'ange qui prit soin du malheureux captif ait été mademoiselle de Grandville : le prisonnier, aurait-elle dit, était son frère. L'amour fraternel l'aurait convertie en geôlier. Reste à savoir de quelle manière, dans quel sens, mademoiselle de Grandville prenait le mot de FRERE. Etait-ce l'acception chrétienne ou celle du sang ?..Quoiqu'il en soit de la réponse à ces questions, il n'y a pas de doute que cette femme, à l'âme noble et dévouée, a dû verser d'abondantes larmes à la vue des malheurs de celui dont elle s'était constituée l'ange gardien, qu'il fut son frère ou son amant. Son coeur a dû

souffrir et saigner cruellement au spectacle du naufrage de l'intelligence de celui qu'elle aimait d'un si grand amour."

9° MARGUERITE-GENEVIÈVE BÉCARD DE GRANDVILLE

Née à Québec le 21 janvier 1686.

Décédée au même endroit le 15 août 1687, et inhumée au cimetière paroissial.

10° GENEVIÈVE BÉCARD DE GRANDVILLE

Née à Québec le 18 septembre 1691.

En 1716, elle résidait avec sa mère à Québec.

Après la mort de sa mère, elle se retira avec son frère à l'île aux Oies.

11° PAUL BÉCARD DE GRANDVILLE-FONDVILLE

Né à Québec le 18 janvier 1695.

Comme son père et ses frères, il se destina à l'armée. Il obtint une enseigne dans le détachement des troupes de la marine.

En 1721, il était enseigne dans la compagnie de Saint-Martin. (1)

Un peu avant 1725, un rapport officiel disait de lui : "Il a servi avec distinction",

Le 5 juin 1725, il était promu lieutenant.

En avril 1727, la marquise de Vaudreuil sollicitait auprès du ministre de Maurepas en faveur de M. de Grandville-Fondville :

"Le sieur de Grandville de Fonville, lieutenant et aide-major, écrivait-elle, mérite plus qu'un autre, l'emploi qu'il prend la liberté de vous demander par son placet ci-joint si vous le remplacez ; c'est un bon officier au fait du service et le seul qui reste de sa famille ; son père était officier dans le régiment de Carignan et fait capitaine en Canada, qui est mort au service, aussi bien que plusieurs de ses frères dont l'un était enseigne de vaisseau", (2)

M. de Grandville-Fondville avait hérité de son père et de ses frères des îles aux Grues, au Canot, Sainte-Marguerite et Grosse-Ile. Le 20 mars 1731, il obtenait de l'intendant Hocquart une ordonnance contre les particuliers de Québec et de la rive sud du Saint-Laurent qui

---

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XIV, p. 380.

(2) Archives du Canada. Correspondance générale, vol 49.

s'ingéraient de chasser dans ses îles au mépris de son privilège exclusif de chasse.

Le 6 mai 1737, le ministre de la marine informait M. de Grandville-Fondville que le roi lui avait accordé la compagnie de M. de Boishébert.

En 1739, un rapport officiel disait de lui : "Aide-major des troupes ; exact mais un peu singulier."

En 1744, M. de Grandville-Fondville était commandant du fort Saint-Frédéric.

En 1746, il fit la campagne d'Acadie, sous les ordres de M. de Ramezay.

Le 10 octobre 1747, M. de Grandville-Fondville demandait au ministre de reconnaître ses services :

"Je prends la liberté, écrivait-il, de représenter très respectueusement à Vostre Grandeur mes services par le placet cy-joint ; ceux que j'ay rendus dans l'emploi d'aide-major des troupes et au fort St Frederic pendant le temps que j'ay eu l'honneur d'y commander pour le Service de Sa Majesté me donnent lieu d'espérer, Monseigneur, que Vostre Grandeur voudra bien m'honorer de sa protection pour m'obtenir de Sa Majesté la Croix de St Louis.

"La lettre de Vostre Grandeur à Monsieur le marquis de Beauharnois du 17 avril 1742 dont il y a un extrait au dit fort qui reste entre les mains de Mrs les Commandants de ce poste où il est expliqué que dans le remplacement que Sa Majesté aura occasion de faire parmi les officiers elle fera une attention particulière aux Services qu'ils auront rendus au fort St Frédéric me donnent lieu d'espérer que Vostre Grandeur voudra bien m'accorder la grâce que je prends la liberté de luy demander ayant toujours servi avec tout le zèle et application possible". (1)

Le 2 novembre 1748, M. de Grandville-Fondville assistait, au château Saint-Louis de Québec, à une conférence de M. la Galissonnière avec les chefs iroquois.

Dans sa lettre du 20 septembre 1749, le gouverneur de la Jonquière demandait la croix de Saint-Louis pour M. de Grandville-Fondville :

---

(1) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 89.

"Je dois aussi, Monseigneur, avoir l'honneur de vous supplier de vouloir bien accorder la croix de Saint-Louis aux Srs de Fonville, Sabrevois, LaMartinière, La Corne l'aîné et de Lusignan. Ce sont des capitaines d'un mérite très distingué, qui servent depuis longtemps avec zèle et qui se sont toujours bien acquittés des missions dont mes prédécesseurs les ont chargés dans différentes occasions. Je me suis aussi consulté avec M. de la Galissonnière qui m'a rendu un très bon témoignage de ces officiers et qui m'a assuré qu'ils étoient tous dignes de la grâce que j'ai l'honneur de vous demander pour eux. J'ay celuy de joindre icy un placet du Sr de Fonville et copie d'un certificat donné par M. le marquis de Beauharnois au dit sieur de la Corne par lequel, vous verrez, Monseigneur, l'attestation que ce général donne des bons services de ces officiers". (1)

Cette suprême récompense lui fut accordée dans l'été de 1750. C'est le gouverneur de la Jonquière qui le reçut chevalier de Saint-Louis,comme nous le voyons par la lettre suivante qu'il écrivait au ministre, le 8 novembre 1750 :

"En conséquence de l'ordre du Roy que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser j'ay eu celuy de recevoir à l'ordre de St Louis les Srs de Fontville et de Sabrevois capitaines que Sa Majesté a bien vonlu y admettre". (2)

M. de Grandville-Fondville décéda à Québec le 19 mars 1754, et fut inhumé dans l'église paroissiale le lendemain.

Il ne s'était pas marié.

12º ANONYME

Né et décédé à Québec le 2 juin 1696.

P. G. R.

---

(1) Archives du Canada. Correspondance générale,vol. 93.
(2) Archives du Canada. Correspondance générale,vol. 95.

Ce volume doit être rendu à la dernière date indiquée ci-dessous.